



13 mars 2018

La Ville de Paris et le Groupement Hospitalier de Territoire Paris psychiatrie & neurosciences s'engagent pour la santé mentale des parisiens



Mme Anne Souyris, Adjointe à la Santé, Ville de Paris ; Dr Serge Blisko, président de la Conférence Territoriale des Elus Locaux du GHT Paris ; Dr Norbert Skurnik, Président de la Commission Médicale du GHT Paris ; Anne Hidalgo, Maire de Paris ; Jean-Luc Chassaniol, Directeur du GHT Paris ; Eric Lejoindre, Président du Conseil de Surveillance de l'EPS Maison Blanche, Maire du 18^e arrondissement ; Lazare Reyes, Adjoint au directeur du GHT Paris, Directeur de l'EPS Maison Blanche

La Ville de Paris, le Centre d'Action Sociale de la Ville (CASVP) et le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Paris psychiatrie & neurosciences ont signé une convention-cadre le 13 mars, lors des Semaines d'Information en Santé Mentale. La Maire de Paris a saisi cette occasion pour rencontrer les équipes du Centre médico-psychologique Lespagnol, dans le 20^{ème} arrondissement, en présence des responsables du GHT Paris. Cette formalisation vient renforcer une collaboration de longue date visant à améliorer l'information, la prévention et les soins aux parisiens-ne-s, contribuant ainsi à la réduction des inégalités de santé dans la capitale.

Avec plus de 2 millions d'habitants et autant de travailleurs et voyageurs présents chaque jour, le territoire parisien présente de nombreuses spécificités : forte densité médicale avec des variations importantes d'un arrondissement à l'autre, phénomènes migratoires, hétérogénéité de l'offre médico-sociale, inégalités sociales, prévalence des psychotraumatismes...

Dans ce contexte, le GHT Paris qui accueille et soigne chaque année près d'un-e parisien-ne sur quarante, est le principal opérateur en psychiatrie adulte et infanto-juvénile et un acteur majeur de la santé mentale à Paris, de par la diversité et la qualité de son offre de soins et de sa recherche. La Ville de Paris œuvre au rapprochement des acteurs ainsi qu'à l'animation du réseau de la santé mentale, grâce à la Mission du même nom et aux conseils locaux de santé mentale.

Ce partenariat ambitieux recouvre toutes les dimensions répondant aux enjeux des politiques publiques actuelles :

o Santé mentale et « Vivre ensemble » dans la ville

Il s'agit ici, dans la droite ligne du Pacte de lutte contre la grande exclusion de la Ville et du projet médical du GHT Paris, de favoriser l'accès et le maintien dans le logement de personnes souffrant de troubles psychiques en développant les dispositifs expérimentaux tels que les équipes mobiles, « Un chez soi d'abord », ou les Réunions d'Évaluation des Situations d'Adultes en Difficulté. Ce volet comprend par ailleurs des actions destinées à faciliter l'accès aux pratiques sportives et culturelles ainsi qu'à lutter contre la stigmatisation des troubles mentaux.

o Parcours de soin, parcours patient



Statistiquement, les usagers pris en charge en psychiatrie ont une espérance de vie inférieure à la moyenne nationale de 15 ans. La Ville et le GHT Paris mettront en œuvre le projet PSYSOM qui permettra par exemple à chaque patient du GHT Paris de bénéficier d'un suivi somatique par un médecin traitant, notamment en conventionnant prioritairement les Centres de santé du Département de Paris. Un maillage étroit entre les services hospitaliers et les services de la Ville, en articulation avec les services scolaires et éducatifs améliorera l'accompagnement des enfants et des adolescents. Dans le domaine du suivi des personnes en perte d'autonomie, le partenariat s'appuie sur le conventionnement existant entre le GHT Paris et le CASVP dont les équipes collaborent efficacement à une meilleure prise en charge des personnes âgées par l'évaluation, le partage de pratiques et des

compétences, la formation, ou encore la télémédecine. La lutte contre les addictions fait enfin l'objet d'engagements conjoints tournés autour de la sensibilisation et de la coordination impliquant services hospitaliers, associations, secteur médico-social, services sociaux et médico-sociaux de la Ville ;

o Précarité- insertion- lutte contre la grande exclusion

Outre les dispositifs mis en œuvre autour du logement évoqués plus haut, des synergies entre structures d'hébergement et équipes du GHT Paris sont suscitées, avec un important volet de collaborations sociales, associatives et sanitaires à destination des personnes migrantes, à la rue, ou en grande précarité.

La participation à des projets de recherche communs, la réalisation d'études épidémiologiques, d'expérimentations d'outils de la e-santé mentale, le développement de nouveaux partenariats internationaux et le partage d'expériences entre les professionnels des institutions concernées font partie des objectifs qu'elles se fixent.



L'approche territorialisée, la coordination entre les multiples acteurs impliqués dans le bien-être psychique des parisiens, l'articulation sensibilisation/prévention/soins gradués, la réponse aux problèmes de santé publique contemporains constituent autant d'enjeux majeurs auxquels le partenariat Ville de Paris-GHT Paris entend répondre. Comme l'a rappelé lors de la signature le Directeur du GHT Paris, Jean-Luc Chassaniol « **le temps de l'hospitolo-centrisme est révolu : l'hôpital doit être**

au cœur d'un réseau » Ce rôle d'animation et de coordination revêt également une importance primordiale pour permettre l'expression démocratique et concertée des différents intervenants, qu'ils soient élus, hospitaliers, médecins de ville, bailleurs sociaux, associatifs ou, bien sûr, usagers des systèmes social et de soins.

Un comité piloté par la Maire de Paris, le Directeur Général du GHT et la directrice du CASPV, ainsi que du secrétariat Général de la Ville de Paris veillera à la réalisation des objectifs communs présentés ; il pourra se poursuivre par la création de structures communes partagées. Pour Madame Hidalgo, Maire de Paris « **Ce partenariat est plus qu'une convention, c'est un engagement autour de valeurs communes pour faire de Paris une ville plus inclusive.** »

A propos du GHT Paris Psychiatrie & Neurosciences : le GHT Paris rassemble le Centre Hospitalier Sainte-Anne- dont le Pôle Neuro-Sainte-Anne, l'Établissement Public de Santé Maison Blanche, et le Groupe Public de Santé Perray Vaucluse. Les secteurs de psychiatrie des Hôpitaux de Saint Maurice et l'Association de Santé Mentale du 13e arrondissement de Paris lui sont associés. Il s'agit de la première stratégie publique de groupe dédiée spécifiquement à la psychiatrie adulte et infanto-juvénile et aux neurosciences. Il regroupe 130 structures réparties sur 75 sites, soit les 25 secteurs qui couvrent l'ensemble du territoire de santé de la capitale. Avec une file active totale de 76 400 patients, c'est 1 parisien sur 40 qui a recours aux services du GHT Paris. Ses missions se concentrent autour de 5 objectifs clés, en lien avec la politique sanitaire francilienne, dans une volonté de réduction des inégalités de santé : proximité, coordination, partenariats, innovation et qualité. Les trois établissements membres du Groupement sont depuis 2014 en « Direction commune ». Il s'agit d'un ensemble de 5800 personnels dont 600 médecins, avec un budget cumulé d'environ 450 M€. www.ght-paris.com/ @GhtParis